

CHARTRE DE BONNES PRATIQUES REUNION DE CONCERTATION PLURIDISCIPLINAIRE CLINICO-BIOLOGIQUE

Maladie de Wilson et autres maladies rares liées au cuivre

La RCP est une méthode d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles D'après la circulaire publiée par l'HAS en Novembre 2017

PREAMBULE

Le but de cette chartre est d'informer les médecins sur les exigences actuelles de la Haute Autorité de Santé (HAS) concernant la gestion des réunions de concertation pluridisciplinaires (RCP).

La présente chartre décrit les principes d'organisation et de fonctionnement des RCP pour le Centre de Référence Maladies Rares (CRMR): Maladie de Wilson et autres maladies rares liées au cuivre.

DEFINITION

Les RCP sont des temps de travail et d'échanges entre spécialistes de différentes disciplines dont les compétences sont indispensables pour prendre une décision accordant aux patients la meilleure prise en charge. Il est nécessaire que soient représentées les disciplines indispensables pour le diagnostic et pour le traitement. Au cours des RCP, les dossiers des patients sont discutés de façon collégiale. La décision prise est tracée, puis est soumise et expliquée au patient. Toute discussion en RCP s'effectue dans le cadre du secret médical. Chaque participant s'engage à respecter cette règle de confidentialité.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT D'UNE RCP

***La périodicité** de la RCP est établie de façon suivante : **le 4^{ème} vendredi de chaque mois**. Le calendrier peut être modifié exceptionnellement si le dossier d'un patient le nécessite ou en cas d'absence d'un ou plusieurs spécialistes. La diffusion du calendrier des RCP se fait par mail à l'ensemble des acteurs du CRMR et sur le site www.crmrwilson.com (Espace Pro, rubrique RCP).

***Le secrétariat et/ou l'ARC** du site coordonnateur (Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild) enregistre tous les dossiers des patients qui seront présentés en RCP.

Une fiche standardisée, disponible sur demande et sur le site www.crmrwilson.com (Espace Pro, rubrique RCP), doit impérativement être pré-remplie pour toute demande d'avis diagnostique ou thérapeutique et envoyée au Dr Aurélia Poujois (apoujois@for.paris), copie à la secrétaire du CRMR, Edith de Boisvilliers (edeboisvilliers@for.paris).

***L'inscription pour présenter un dossier patient** en RCP se fait par mail (apoujois@for.paris). Dans la mesure du possible, réaliser un Power Point pour présenter le dossier patient.

Un fichier Excel est tenu à jour avec la raison de la demande d'avis, les aspects cliniques et biologiques, et l'avis de la RCP afin d'obtenir une traçabilité optimale pour chaque dossier discuté.

Chaque RCP fera l'objet d'un compte rendu avec liste de présence des participants.